Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 8 (1962)

Heft: 2

Nachruf: Jean Tschumi
Autor: Sandoz, E.-M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A-T-ELLE SA TOUR (PLUS OU MOINS) EIFFEL?

Tschumi. Ce dernier reprit l'idée à la base, et conçut la troisième version de l'œuvre, celle qui vient d'être présentée aux autorités, à la presse et à l'opinion publique (un référendum est même organisé pour que celle-ci puisse se prononcer).

Jean Tschumi devait mourir dix jours avant que la maquette réalisée d'après son projet soit révélée aux Lausannois. Il n'empêche que l'œuvre a pris tournure, une fort belle tournure, et que l'on y sent la patte du maître. L'aiguille n'est plus un cône tronqué: formée de deux demi-cercles tournant sur eux-mêmes à la manière d'un pas-de-vis, elle mesure 30 mètres de diamètre à la base, 7 m. 50 aux deux tiers de sa hauteur, et s'élargit de nouveau à 15 mètres au sommet du bâtiment, situé à 225 mètres de hauteur. Sur ce sommet s'imbrique une mince aiguille d'aluminium qui s'élève encore 100 mètres plus haut, si bien que le monument (dénommé désormais « Tour de Lausanne ») a une hauteur totale de 325 mètres, et dépasse — admirez l'astuce — ainsi la Tour Eiffel.

Mais le coup de maître de Jean Tschumi, ce n'est pas tant d'avoir fourni une nouvelle robe à l'édifice, c'est de l'avoir intégré au site, en modifiant complètement ce dernier. Le quartier de Beaulieu et celui, voisin, de la Pontaise, souffrent en effet d'un manque d'unité complet. C'était, il n'y a pas si longtemps, la banlieue, et toutes sortes de bâtiments y ont surgi en ordre dispersé, à des époques différentes. Depuis la vétuste caserne de Lausanne — située hors de ville lorsqu'elle fut construite — jusqu'au stade olympique de Lausanne-Sports, en passant par des locatifs très « fin de siècle », il y avait de quoi faire pleurer un urbaniste, et susciter sa joie lorsqu'il décidait d'y porter la main.

Tschumi a donc froidement rasé une impressionnante série de constructions, en commençant par les casernes. Il a dégagé les abords du stade, aménagé des esplanades, remplacé le rococo par des immeubles ultra-modernes et d'une grande sobriété. Du coup, la tour de Lausanne se trouve imbriquée dans un ensemble qui a une allure folle. Elle prend alors toute sa raison d'être, et la maquette tirée de ce projet a suscité une admiration quasi générale.

Est-ce à dire que l'on commencera demain la construction de cette concurrente de la Tour Eiffel? Non, certes. Il faudra d'abord, non seulement l'autorisation, mais l'appui des autorités lausannoises et vaudoises, celles de la ville étant mises en cause par le nouveau plan de quartier qui dépasse évidemment les compétences du Comptoir suisse, celles du canton visées en tant que locataires possibles, puisque le nouveau projet prévoit neuf étages réservés aux H.E.C. En outre, il est clair que l'aménagement du quartier Beaulieu-Pontaise, tel que l'a conçu Jean Tschumi, prendra des années,

voire des décennies, s'il est adopté. Il n'empêche que cette fois-ci, le projet nous paraît avoir pour lui de sérieux atouts, et de grandes chances de se réaliser.

La Suisse, a dit un poète vaudois, ne peut grandir que du côté du ciel. Lausanne fera-t-elle un jour la pige à Paris? On le saura sans doute encore dans le courant de cette année. Faut-il l'espérer? J'avoue qu'après avoir vu, examiné et étudié de près la maquette reproduite ici en photographie, j'ai été extrêmement séduit.

De toute manière, on vous tiendra au courant.

Jean-Pierre NICOD.



† JEAN TSCHUMI

Lorsque je l'ai rencontré en 1926, à la Galerie Malesherbes, chez Edgar Brandt, le grand ferronnier (il était un de ses tout jeunes conseils), je ne pensais pas que ce garçon, excessivement naturel et simple, me permettrait de le suivre dans une carrière merveilleuse qui s'interromprait brusquement, par un sommeil dont il ne s'est pas réveillé, dans l'express Paris-Lausanne.

Son sens de la décoration, puis du confort, ses recherches en idées nouvelles en architecture, en ont fait un des plus grands architectes des temps

J'ai eu la joie de le voir édifier notre usine pharmaceutique à Orléans, les usines de produits chimiques et d'agrochimies à St-Pierre-la-Garenne, la charmante usine de colorants à Noisy-le-Sec, nos dépôts ultra-modernes et centres de manipulations à Tourcoing, pour ne parler que des choses principales.

Les grandes créations et révélations de son talent furent le Palais royal d'Addis-Abéba, la merveilleuse Maison d'administration de Nestlé à Vevey, haute sur pilotis, laissant le promeneur jouir du paysage unique, dans ce beau pays. Le prix Reynolds 1960 à été décerné à Jean Tschumi, par l'Institut d'architecture de Washington, pour cette belle réalisation. La Mutuelle vaudoise, qui permettait déjà d'admirer le paysage à travers le corps de bâtiment tout en verre, ainsi que les beaux arbres, précéda la réalisation de Vevey. Tschumi a aussi crée les plans de notre futur

hôpital suisse de Paris.

D'autres vous diront d'une façon plus détaillée son œuvre, moi, je désire simplement prendre congé d'un homme simple et charmant, dont les honneurs n'avaient pas changé sa façon d'être, et dont tous ceux qui l'ont connu garderont un souvenir très ému.

E.-M. SANDOZ.

+ Jean TSCHUMI

(Notre couverture)

M. Jean Tschumi, d'origine bernoise, était né à Genève le 14 février 1904. Il avait fait ses premières classes dans le canton de Vaud, commencé son apprentissage d'architecture à Lausanne, études poursuivies au Technicum cantonal de Bienne, puis à Paris dès 1922, à l'Ecole nationale et supérieure des Beaux-Arts et à l'Institut d'Urbanisme de l'Université. Il avait été chargé de la direction des études de 1928 à 1931 chez les architectes André-Ventre et Lecompte, à Paris, spécialisés dans la construction de grands bâtiments administratifs. Il avait été, de 1931 à 1934, attaché comme architecte-conseil aux Etablissements Brandt, ateliers de serrurerie. Etabli à Paris depuis 1934, comme architecte diplômé par le gouvernement, et diplômé de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, M. Tschumi y avait réalisé d'importants projets et d'importants bâtiments. Il avait obtenu le grand prix et le diplôme d'honneur pour le plan du Paris souterrain, à l'Exposition internationale de Paris en 1937. Il avait parachevé sa formation par de nombreux voyages d'études en Europe et en Orient. Rentré au pays, il fut nommé en 1943 professeur extraordinaire d'architecture et d'urbanisme à l'Ecole d'Architecture de l'Université de Lausanne, et, en 1951, professeur ordinaire. Le défunt avait donné sa démission au mois de juillet 1951 pour surcroît d'occupation. On doit à M. Tschumi le projet de l'hôpital suisse de Paris, en 1952. En 1951, il avait été expert pour un palais impérial à construire à Addis-Abéba, et avait obtenu en 1960 le premier prix pour la construction du Palais de l'Organisation mondiale de la Santé, à Genève. On lui doit le bâtiment administratif de l'Assurance mutuelle vaudoise, à Lausanne, en 1960, le grand bâtiment administratif de Nestlé à Vevey, qui lui a valu le 22 avril 1960, à Washington, le prix Reynolds de 25.000 dollars. Il avait en cours l'agrandissement de la maternité de Lausanne et l'agrandissement de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Il venait de mettre au point la construction de la Tour Sarasin au Comptoir suisse. Il était depuis 1958 président de la Commission d'Architecture de l'Exposition nationale et membre du Comité directeur du plan d'aménagement territorial de la zone Lausanne-Bussigny-Morges, en vue de l'Exposition nationale.

M. Tschumi a joué un rôle de premier plan dans les commissions vaudoises pour le Fonds cantonal des Arts et Lettres, dans la commission cantonale consultative d'urbanisme et d'esthétique. Il a été membre du Comité de la Société suisse des ingénieurs et architectes et de l'Union internationale des architectes. Il avait été à plusieurs reprises délégué de son pays aux congrès de cette Union. Il a présidé le Comité d'organisation du premier congrès de l'Union internationale des architectes, tenu à Lausanne en 1948. Il a été délégué de la Confédération à l'U.N.E.S.C.O. et avait reçu en 1950 le ruban de chevalier de la Légion d'Honneur. Au service militaire, le défunt fut colonel d'artillerie.

Pro Ticino

Réussite complète
du banquet annuel
de la Pro Ticino.
L'enthousiasme
est grand, car
un des leurs, le premier
à Paris,
S.E. l'Ambassadeur
de Suisse,
M. Agostini Soldati,
est " di casa loro ".

Légendes des photos

Les Tessinois de Paris sont ravis : l'ambassadeur est de leur canton.

Pendant l'allocution de S.E. l'ambassadeur de Suisse

M. Baumann, président de la Pro Ticino, souhaite la bienvenue à M. et Mme Saldati.

